

PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST
TENUE DANS LA SALLE DE RÉUNION AU 1709, ROUTE 133 À GRAND-BARACHOIS
Le 20 mars 2017 à 19h

PRÉSENTS :

- M. Ronnie Duguay, maire
- Mme Susan Cormier, mairesse suppléante
- M. André Bourque, conseiller
- Mme Michelle Gallant-Richards, conseillère
- M. Michel E. Gaudet, conseiller
- Mme Sophie Landry, conseillère
- M. Gaétan LeBlanc, conseiller
- M. Omer Leger, conseiller
- M. Terry Richard, conseiller
- Mme Josée Vautour, conseillère
- Mme Charline Landry, directrice générale par intérim
- M. Yves M. Leger, greffier par intérim

PERSONNEL DE SOUTIEN : Mme Carole Friolet-Landry, directrice générale adjointe par intérim

1. Ouverture de la réunion

Le maire Ronnie Duguay ouvre la réunion à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Je propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante : que l'item 10.i) États financiers 2016 passera après l'item 5. Affaires découlant du procès-verbal de l'ordre du jour.

Proposée par la conseillère Sophie Landry
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Vote

Adoptée à l'unanimité

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun

4. Adoption du procès-verbal

Je propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 février 2017 tel que présenté.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Omer Leger
Vote

Adoptée à l'unanimité

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

10. i) États financiers 2016

M. Léon Bourque, C.P.A. de la firme L. Bourque & Associates P.C. Inc., présente les états financiers de la Communauté rurale Beaubassin-est pour l'année fiscale terminant le 31 décembre 2016.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de Beaubassin-est accepte les rapports financiers du vérificateur comptable pour l'année financière 2016 tels que présentés par M. Léon Bourque, C.P.A. de la firme L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

Proposée par la conseillère Sophie Landry
Appuyée par la conseillère Josée Vautour
Vote

Adoptée à l'unanimité

6. Présentations du public

a. Demandes et pétitions du public

Aucune

b. Informations communautaires

Conseiller Terry Richard partage les détails d'un spectacle au Centre de Saint-André-LeBlanc qui aura lieu les 25 et 26 mars 2017.

Conseiller Gaétan LeBlanc partage des détails sur le baseball mineur de Beaubassin-est.

7. Affaires nouvelles

Mairesse suppléante Susan Cormier partage qu'elle a récemment participé à une réunion du Comité de l'Arbre de l'espoir. Elle fournira plus d'information au conseil sur ce comité dans une réunion future.

8. Correspondance et activités

a. Correspondance reçue

- i. Lettre de Mme Nancy Gauthier du CRTC, concernant l'accès communautaire à l'internet au Nouveau-Brunswick
- ii. Lettre de M. Jean-Claude Savoie et M. Donat Thériault de la Fondation des Jeux de l'Acadie, concernant la contribution accordée

- iii. Lettres de M. Douglas Browne, Bureau du Prévôt des incendies, concernant la participation du Chef pompier Gaétan LeBlanc et du Capitaine Philippe LeBlanc de venir en aide aux collectivités de la Péninsule acadienne durant la crise de tempête de verglas
- iv. Lettre de l'honorable Brian Gallant, premier ministre du Nouveau-Brunswick, concernant les projets de financement pour le 150^e de la Confédération au Nouveau-Brunswick

La directrice générale par intérim partage une ébauche de lettre qui sera envoyée pour les projets de financement pour le 150^e de la Confédération au Nouveau-Brunswick.

b. Correspondance envoyée

Aucune

c. Activités

- i. La directrice générale adjointe par intérim partage les détails sur le dossier des subventions aux organismes communautaires. La date limite pour faire des demandes de subvention est fixée au 31 mars 2017. Elle partage aussi les détails pour la bourse d'études. La date limite pour faire des demandes pour la bourse d'études est fixée au 30 avril 2017.

9. Rapports

- i. Pompiers CRBE/Cap-Pelé/Shediac

Ce rapport sera remis à une prochaine réunion.

- ii. Comité pour la Planification stratégique

La mairesse suppléante présente le rapport du comité pour la Planification stratégique. Elle partage que la firme JGV Consultants Inc. sera embauchée pour refaire le plan stratégique qui inclura une consultation auprès de la population.

10. Sujets à l'ordre du jour

- ii. Rezonage – Pierre Cormier

La directrice générale par intérim fait part qu'une erreur s'est produite dans la résolution sur le dossier de rezonage à Pierre Cormier à la dernière réunion. La date pour entendre l'étude des objections avait été fixée pour le 17 avril mais la date aurait dû être le 18 avril en raison de la fermeture du bureau pour le congé du Lundi de Pâques le 17 avril.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'urbanisme prescrit que le conseil doit demander un avis avant l'adoption d'un projet d'Arrêté et que des avis doivent être publiés ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil demande un avis écrit sur le projet d'Arrêté portant sur la modification du plan rural afin d'y apporter les changements suivants :

- Rezonage une portion de la propriété NID 00856336 de la zone EIR : Exploitation intensive des ressources à la zone DR : Développement des ressources afin de permettre une maison unifamiliale.

ET IL EST RÉSOLU QUE :

a) soit rédigé un Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan rural qui sera disponible pour fin de consultation au public ;

b) le greffier par interim se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformes à la Loi sur l'urbanisme ;

c) l'étude des objections au projet d'Arrêté soit fixée au 18 avril 2017 dans la salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00.

Proposée par la conseillère Josée Vautour
Appuyée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Vote

Adoptée à l'unanimité

iii. Rezonage - Community Wind Farms

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'urbanisme prescrit que le conseil doit demander un avis avant l'adoption d'un projet d'Arrêté et que des avis doivent être publiés ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil demande un avis écrit sur le projet d'Arrêté portant sur la modification du plan rural afin d'y apporter les changements suivants :

- Permettre une éolienne de grande taille dans la zone I – Industries sous réserve de l'article 10.23 (4) du plan rural de Beaubassin-est.

ET IL EST RÉSOLU QUE :

a) soit rédigé un Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan rural qui sera disponible pour fin de consultation au public ;

b) le greffier par intérim se charge, au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformes à la Loi sur l'urbanisme ;

c) l'étude des objections au projet d'Arrêté soit fixée au 15 mai 2017 dans la salle de réunion publique au 1709, route 133 à 19h00.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards
Appuyée par le conseiller Omer Leger
Vote

Adoptée à l'unanimité

iv. Vente d'item excédentaire (Camion de pompiers)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'achat d'un camion de pompiers et que le camion Ford Tanker (1983) n'est plus nécessaire dans la flotte de la brigade ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil déclare ce camion comme item excédentaire à la municipalité, que le personnel procède à une demande de propositions afin de faire la vente du camion et qu'il soit vendu « as is ».

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Vote

Adoptée à l'unanimité

v. Nomination – agent(e)s chargé(e)s de l'exécution des arrêtés municipaux

Qu'en vertu de la Loi sur l'urbanisme, de la Loi sur les municipalités, et de la Loi sur la police, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Communauté rurale Beaubassin-est nomme Stacy Losier et Kyleigh Roy à titre d'agentes chargées de l'exécution des arrêtés municipaux et qu'elles soient autorisées, désignées et nommées afin d'agir pour et au nom de la Communauté rurale dans le but d'assurer l'exécution des arrêtés municipaux et que ladite nomination continue tant que lesdites personnes demeurent au service de la municipalité ou que cette nomination soit limitée ou résiliée par le conseil.

Proposée par la mairesse suppléante Susan Cormier
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet

Sur la question, le conseiller Gaétan LeBlanc suggère que « **QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le montant budgété soit respecté sur une base annuelle.** » soit ajouté à la proposition.

Accepté par le proposeur et l'appuyeur avant le vote.

Vote

Adoptée à l'unanimité

vi. Nomination d'un membre du conseil - Jardin Communautaire de Shédiac et Banlieues

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseiller Michel E. Gaudet soit nommé comme représentant de la Communauté rurale Beaubassin-est au comité Jardin Communautaire de Shédiac et Banlieues.

Proposée par le conseiller André Bourque
Appuyée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Vote

Adoptée à l'unanimité

- vii. Nomination d'un membre du conseil - Multiculturalisme au sein de nos communautés - Création d'un groupe de travail

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la mairesse suppléante Susan Cormier soit nommée comme représentante de la Communauté rurale Beaubassin-est au groupe de travail sur le Multiculturalisme au sein des communautés.

Proposée par le conseiller Gaétan LeBlanc
Appuyée par la conseillère Josée Vautour
Vote

Adoptée à l'unanimité

- viii. Génératrice (caserne de pompiers Haute-Aboujagane et édifice municipal)

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise le personnel à procéder aux demandes de propositions pour faire l'acquisition d'une génératrice à la caserne de pompiers de Haute-Aboujagane et d'une génératrice à l'édifice municipal.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richard
Appuyée par le conseiller Terry Richard
Vote

Adoptée à l'unanimité

- ix. Fonds de la taxe sur l'essence - rapport sur l'ajout d'un service sélectif (projet sentier Grand-Barchois)

La directrice générale par intérim présente le dossier au conseil. Plusieurs conseillers posent des questions

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait établi une procédure permettant aux quartiers d'être taxés pour des services sélectifs selon leurs besoins ou souhaits ;

CONSIDÉRANT QUE des résidents de Grand-Barchois ont soumis une pétition demandant la tenue d'une réunion afin que la population puisse décider s'ils veulent assumer les coûts de maintenance annuelle reliés à un nouveau sentier à Grand-Barchois (de l'Église à Pointe-aux-Bouleaux) construit avec les Fonds de la taxe sur l'essence;

CONSIDÉRANT QUE le personnel a organisé une rencontre à la Salle Grand-Barchois le 15 février 2017 pour qu'il puisse y avoir un vote de la population sur l'augmentation de leurs impôts fonciers ou non avec l'ajout du service sélectif d'un sentier à Grand-Barchois;

CONSIDÉRANT QU'À la réunion publique qui a eu lieu dans le quartier, 53 des 64 personnes présentes ont voté en faveur du projet proposé ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil ajoute 7000\$ au budget de maintenance pour le sentier de Grand-Barchois à partir du 1er janvier 2018, jusqu'à un maximum de 50 000\$ en réserve, et que le personnel utilise ces fonds pour payer les frais de maintenance de ce sentier, selon les critères de la politique municipale à cet effet;

ET QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du 15 février 2017 soit adopté tel que présenté.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards
Appuyée par le conseiller Omer Leger

Sur la question, le conseiller Gaétan LeBlanc suggère que « **CONSIDÉRANT QU'aucune objection ne fut reçue durant le délai accordé dans le processus établi.** » soit ajouté à la proposition.

Accepté par le proposeur et l'appuyeur avant le vote.

Vote

Pour (8)
Contre (1) - Conseillère Sophie Landry

Proposition adoptée

CONSIDÉRANT QUE le conseil a résolu l'ajout d'un service sélectif dans le quartier de Grand-Barachois;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil procède à l'appel d'offres pour la construction d'un sentier à Grand-Barachois (de l'Église à Pointe-aux-Bouleaux) et que les fonds proviennent des Fonds de la taxe sur l'essence.

Proposée par la conseillère Michelle Gallant-Richards
Appuyée par le conseiller Michel E. Gaudet
Vote

Pour (8)
Contre (1) - Conseillère Sophie Landry

Proposition adoptée

11. Période de questions

M. Jean-Albert Cormier, résident de Haute-Aboujagane

M. Cormier félicite le conseil pour procéder de l'avant avec les projets des sentiers à Grand-Barachois.

M. Edgar LeBlanc, résident de Grand-Barachois

M. LeBlanc pose une question par rapport à la valeur du camion de pompiers.

M. Jean-Paul Melanson, résident de Dieppe

M. Melanson demande une question par rapport aux enregistrements des réunions de conseil.

Mme Odette Babineau, résidente de Shediac

Mme Babineau félicite le conseil pour la décision d'ajout d'un service sélectif. Elle demande une question sur l'agent d'exécution des arrêtés municipaux et une question sur la présence du public aux réunions. Elle demande une clarification sur les états financiers et une clarification sur une dépense encourue par un membre du conseil en octobre 2016.

Mme Marlene Dugas, résidente de Grand-Barachois

Mme Dugas félicite le conseil d'avancer avec les projets de la taxe sur l'essence. Elle pose une question pour le 150^e et la demande de la municipalité.

M. Robert Audoux, résident de Grand-Barachois

M. Audoux félicite le conseil pour procéder de l'avant avec les projets sur la taxe sur l'essence.

12. Date de la prochaine réunion

Le greffier par intérim avise le public que la prochaine réunion ordinaire du conseil aura lieu le mardi 18 avril 2017 à 19h dans la salle de réunion au 1709, route 133 à Grand-Barachois.

13. Levée de la réunion

Je propose la levée de la réunion.

Proposée par le conseiller Omer Leger à 21h05.

Adopté le 18 avril 2017

Maire

Greffier par intérim